

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 31 (1967)
Heft: 123-124

Artikel: À propos du syntagme à moins que de + infinitif
Autor: Falk, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS DU SYNTAGME A MOINS QUE DE + INFINITIF

APERÇU SUR LA GENÈSE DU NEXUS ¹ QUE DE EN FRANÇAIS
DANS LES PHRASES COMPARATIVES OU A SENS COMPARATIF.

Le *que de* dont il est question ici apparaît en français moderne devant un infinitif ² dans des phrases comparatives ou à sens comparatif, telles que celles-ci :

1. Ce n'est pas là un postulat malgré les apparences. Ce qui me donne droit de parler dès maintenant d'un nexus, ce sont les considérations suivantes :

1) L'ordre entre les composants est toujours le même : *que de*.

2) Aucun élément ne peut dissocier leur union.

3) Le *que de ce*, dont il sera question dans la note 2 ci-après.

4) Le grammairien Thomas Corneille commentant et approuvant Vaugelas : « *A moins de faire cela*, n'est pas plus correct que, à *moins que faire cela*, c'est faire la même faute que celle qu'on fait en disant, *avant de mourir*, et *avant que mourir*. Il faut dire, à *moins que de faire cela*, comme Monsieur de Vaugelas l'a décidé. La particule *de* se met fort souvent avec *que*, surtout après quelques termes de comparaison, comme *moins*, *plus*, *plustôt*, *mieux*, *si*, *tant*, *tel*, etc. » (Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise*, éd. A. Chassang, Paris, 1880, I-II, t. II, p. 59) et plus loin : « notre Langue comme je l'ai dit d'ailleurs, veut de après *que*, toutes les fois qu'un terme de comparaison précède, à *moins que de faire cela*, et non pas, à *moins que faire cela...* » (Id., *ib*, p. 312).

2. Il y a une exception notable, où *que de* se rencontre en dehors de l'infinitif : Quand le complément de comparaison est une proposition, il faudrait logiquement deux *que*. Cette rencontre a été évitée le plus souvent par la suppression d'un *que*, ou plutôt l'haplologie des deux *que*, mais aussi par l'intercalation d'un *ce* qui fait tampon : *Il n'estoit rien au monde dont le roy eust plus grand peur que ce qu'il luy eschapast quelque mot* Commynes, *Mémoires*, éd. J. Calmette, t. 1-3, Paris, 1924-25, t. 2, p. 71. Ce tour a été remplacé par *que de ce que*, très usuel encore en langue populaire selon Ferd. Brunot, *La pensée et la langue*, p. 734-5, et qui se trouve aussi chez les classiques et déjà chez Commynes : *Je n'ay veü nulle occasion par quoy plus tost peüst avoir encouru l'ire de Dieu, que de ce que toutes les graces et honneurs qu'il avoit receues en ce monde, les estimoit toutes procedées de son sens et de sa vertu, sans les attribuer à Dieu*, Commynes, *o. c.*, II, p. 154.

A l'exception de ce tour, le français moderne connaît le nexus *que de* — que nous appellerons comparatif (il y en a un autre non-comparatif, v. plus loin, p. 261) seulement devant un infinitif.

Comparaison d'inégalité.

J'aime mieux mourir *que de* trahir la patrie ; Rien n'est *plus* facile, *plus* inutile par conséquent, *que d'être* un poète quelconque (Courtel., *Philos.*, 168 ; Sandfeld, *Synt. du franç. contemporain*, III, § 90) ; Je préfère mourir *plutôt que de* trahir la patrie ; Je ne pouvais pas lui parler plus fortement *à moins que de* le quereller (Ac.) ; *Avant que de* partir, M. l'Ambassadeur et Madame X. recevront... ; Lucile ne donna d'*autre* réponse *que de* ramener la couverture sur Marie (Mauriac, *Fleuve de feu*, 154 ; Sandfeld, *o. c.*, § 92).

Comparaison d'égalité¹.

On se prit de paroles, ce qui est *aussi* fatigant *que de* courir (Cherb., *Rov.*, 164 ; Sandfeld, *o. c.*, § 88) ; Elle n'eut rien de *si* pressé *que de* jeter cette lettre au feu (France, *Rôtiss.*, 272 ; Id., *ib.*) ; Cela la retourne presque *autant que de* voir pleurer un officier en uniforme (D., *Imm.*, 141 ; Id., *ib.*) ; L'important n'est pas *tant d'être* franc *que de* permettre à l'autre de l'être (Gide, *Faux-monn.*, 123 ; Id., *ib.*) ; Il n'est *tel que de* souffrir pour comprendre les tressaillements... de la souffrance (D., *Ev.*, B. 115 ; Id., *ib.*) ; Ce que je lui disais continuait de le torturer en *même* temps *que de* le séduire (Drieu la Roch., *Charleroi*, 194 ; Id., *ibidem*).

Comment expliquer cet assemblage *que de* ? Poser la question, c'est déclarer que l'on veut entreprendre une étude historique. Jetons donc un regard en arrière sur le passé du français à commencer par le latin et examinons les divers moyens dont on se servait pour introduire l'échantil².

En latin classique³, dans la comparaison d'inégalité, c'était le plus souvent *quam* qui était employé : *Petrus doctior est quam Paulus*, mais si l'échan-

1. Originellement en ancien français, le second terme de comparaison était introduit par *comme* dans la comparaison d'égalité. *Que de* a pris sa place par usurpation. D'ailleurs, il y a eu un échange de particules entre les deux espèces de comparaison, et on trouve *comme* p. ex. avec *plus* : *Car il n'y a rien plus serf ne en plus grant servage comme jeune home simple et debonnaire* (*Les quinze joyes de mariage*, ch. XIV, p. 190 ; A. Wallensköld, *La construction du complément des comparatifs et des expressions comparatives dans les langues romanes*, Mém. de la société neo-philologique de Helsingfors, V, année 1909, p. 455). Le même phénomène s'observe dans la langue enfantine, et Albert Henry, *Le commensuratif en ancien français et en ancien italien*, Romania, 73, 1952, p. 5, n. 1, cite à ce propos d'après Kr. Nyrop un exemple tiré de la correspondance du jeune Flaubert : *Rien n'est plus embêtant comme la campagne*.

2. C'est le terme dont se servent Damourette et Pichon dans leur étude approfondie sur la comparaison (*Des mots à la pensée*, t. II, chap. XVII). Par commodité, nous l'adopterons comme l'ont déjà fait G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, II, chap. III-IV.

3. A. Wallensköld, *o. c.*, Introduction. E. Gamillscheg, *Historische französische Syntax*, Tübingen, 1957, p. 49-57.

til devait se mettre au nominatif ou à l'accusatif, cette construction était fortement concurrencée par une autre, où l'ablatif dit de comparaison se substituait à *quam* surtout dans des propositions négatives (ou interrogatives-exclamatives à sens négatif) :

Quid est in homine ratione divinius? (Cic., *Leg.*, 1, 7, 22; Wallensköld, *o. c.*, p. 378); Polybium sequamur, quo nemo fuit diligentior (Cic., *Rep.*, 2, 14, 27; Id., *ib.*).

L'ablatif de comparaison est surtout pré- et postclassique et devient fréquent dans le latin de l'Église (les traductions de la Bible, la Patristique). De bonne heure, différentes prépositions remplacent le « ablativus comparationis », surtout *ab* : *doctior a Paulo* pour *doctior Paulo*; *velocior equo*, *non ab equo* Cledonius, *Gr. Lat.*, V; Gamillscheg, *o. c.*, p. 56.

En latin vulgaire *de* se substitue à *ab* :

... accentus est anima verborum sive vox syllabae, quae in sermone *plus* sonat de cetiris syllabis (IX^e s., H. Keil, *Gramm. lat.*, Wallensk., p. 395).

Ce *de*, qui marque le point de départ, l'éloignement, la différence, *doctior de Paulo* équivalant à *doctior* à partir de Paul, a été hérité par les langues romanes : portugais, espagnol, italien, ancien français, mais tandis que l'italien et le roumain en font un emploi illimité, il est concurrencé par la construction avec *que* en ancien français. Il est possible qu'il ait existé une différenciation dans l'emploi des deux particules à l'origine, et O. M. Johnston, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, 30, 1906, p. 641-7, s'est donné beaucoup de mal pour distinguer les cas où une particule s'emploie à l'exclusion de l'autre, distinction qui n'a pas tenu devant la critique (Wallensköld, p. 410, n. 2). Tout ce que l'on peut avancer, c'est que *de* est plus usuel devant un pronom que devant un substantif. A partir du XIV^e siècle, *de* se fait plus rare — devant pronom, on en trouve un exemple encore au XVI^e — pour être restreint enfin au seul cas où nous le connaissons en français moderne, devant un nom de nombre, quand il n'y a pas à proprement parler une véritable comparaison : *il a mangé plus de trois tartines en moins de cinq minutes*, mais *trois ouvriers travaillent moins que cinq*. Quelques exemples de la préposition *de* :

Comparatif d'inégalité devant substantif ou pronom :

Mieux : *Mielz* en valt li conreiz del tresor l'amiral (*Pèl.*, 432).

Plus, mais : Ja tant sovant nel réclamasse, se *plus* d'un autre ne l'amasse (*Cligès*, 928); *Mais de* quarante teises del mur en abatrai (*Pèl.*, 514).

Autre : ... *L'altrui de moi feïssiez mesagier* (*Enf. Og*, 1694 ; Meyer-Lübke, *Gramm. der rom. Spr.*, III, § 283).

Avant : Si vos pri jo molt del covrir, Que nuls nel sace *avant de nos* (*Trist. Thomas*, v. 679 ; Tobler-Lommatzsch, I, col. 704) ; Se je a la cort repere avant Que vos (*Mer.*, v. 3525 ; Tobler-Lomm., I, col. 705 ; à observer : la variante *avant De vos*).

Comparatif d'égalité devant substantif ou pronom :

Aussi : aussi bien poons amer d'eles (*J. Cond.*, II, 23, 727 ; Tobler, *Verm. Beitr.*, V, p. 426) ; ains *si bele de li ne vi* (*Cleom.*, 7406 ; Tobler, *ib.*, 29).

Tant : Que nule beste n'est *tant fiere* Ne plus orgueilleuse *de tor* (*Yvain*, v. 287).

Autel : *auteil droit en amour* *clament De nos* « ... le même droit que nous... » (*J. Cond.*, II, 25, 797 ; Tobler, *Verm. Beitr.*, V, p. 426).

Même : Une beste qui est de la *mesme grandeur du cerf* (Thevet, *Cosmogr.*, IX, 8 ; Huguet, *Dict. de la langue française du 16^e s.*, s. v. *Mesme*).

En regard de tous les comparatifs précités (et de bien d'autres aussi), on pourrait ranger autant d'exemples construits avec *que*, qui, sinon matériellement, du moins pour la fonction, correspond au latin *quam*. Il est superflu d'en citer. Nous nous contenterons d'un seul, où l'échantil est construit aussi bien avec *que* que *de* et qui montre l'équivalence des deux particules :

Godefrois est li sires, a la clere fachon,
Plus est fiers *que* lupars, *de* tigre et *de* lion.

(God. Bouillon, v. 4155¹)

*

Dans son intéressant article déjà cité (v. p. 253, n. 1), Albert Henry² rappelle que l'anc. français affectionnait le cumul des synonymes, ce qui, plus généralement, doit être assez caractéristique d'une langue à un stade primitif.

Puisque les particules comparatives pouvaient se mettre l'une pour l'autre et étaient à peu près aussi fréquentes l'une que l'autre, nous ne nous étonnerons pas de voir apparaître le cumul *que de* en ancien français.

1. Fr. Pfennig, *Die Comparison des Adjectivs*, Diss., Rostock, 1908, p. 45.

2. A. Henry, *o. c.*, p. 5 : « Rappelons en outre que l'ancien français était une langue beaucoup plus affective et beaucoup plus dynamique que le français moderne et qu'il recourait souvent à l'expression insistante, par surcharge, redondance, synonyme... : *grand et de haute taille, pleurer et verser des larmes*, etc... » V. aussi Tobler, *Verm. Beitr.*, II, 2^e éd., p. 165, qui parle des « asyndetischen Zusammenstellungen sinnverwanter Wörter » dans l'ancienne langue et en donne beaucoup d'exemples entre autres : *puis après*.

Il est assez notable que Wallensköld, qui pourtant consacre tant de pages de son travail sur la comparaison aux contaminations entre diverses constructions, ni aucun autre, que je sache ¹, ne disent un mot de ce cumul.

Cela est d'autant plus étonnant que le roumain présente un cumul indéniable, mais avec renversement des deux composants, à savoir *decât* < de + quantum :

esti măi avut decât el 'tu es plus riche que lui' (Meyer-Lübke, Gramm. der rom. Spr., III, § 283).

Le cumul *que de* est une anomalie, qui a dû être évitée dans la langue écrite. Elle a été probablement assez répandue dans la langue parlée, et elle a attendu le xv^e ou le xvi^e siècle pour être adoptée par la langue écrite et se spécialiser dans la construction avec l'infinitif. On trouve pourtant des exemples anciens devant substantif et pronom. Avant d'en citer, j'attire l'attention sur le fait que franç. *tres*, prov. *tras* (*tres*), comme d'ailleurs franç. *sur* (*sour*, *en sur*), provençal *sobre* (*ensobre*), qui contiennent une idée de superlativité, peuvent être assimilés à *plus* et par conséquent entrer dans des constructions avec comparatif : *tres bon* équivalant à *plus que bon*, surtout à *plus que tout* ² :

Tresque, prov. *trasque* : Il nous fist *tresque* bon accueil par la recommandation de l'ermite (Rab., *Cinq. l.*, ch. II, éd. 1564) ; Le *trasque* noble mo sen Karlles, per la gracia de Dieu reys de Jherusalem e de Cicilia «illustrissimus dominus Karolus... » (*Privilèges de Manosque*, p. 83, l. 3 ; Levy, *Suppl. Wb.*).

Ensurquetout, prov. *sobre que tot* : Ço deit fiz faire a pere, *Ensurquetut* a mere, Ki süef le portat, nurit e alaitat... (Ph. Thaon, *Best.*, 2608 ; Tobler-Lomm.) ; *Sobre que tot* es saboros Gens manjars e cortes respos (Guilh. Magret, 6, 31 ; Levy s. v. *sobre* 280).

Comme aussi bien le français que le provençal emploient concurremment les particules comparatives *que* et *de*, on s'attend à trouver le cumul *que de* dans les deux langues. En effet, il existe en français comme en provençal ³.

1. Dans mon article *La valeur de -que dans tresque* 'très', j'ai déjà parlé à propos de *que de* d'un cumul de particules comparatives, et j'émetts l'hypothèse que le syntagme *à moins que de* en présente un aussi (v. o. c., *Mélanges Johan Melander*, Uppsala, 1943, p. 201).

2. V. aussi P. Falk, o. c., p. 198 ss., à qui nous empruntons nos exemples.

3. En provençal, où quantum a été conservé comme particule comparative, on observe — chose curieuse — le même cumul de *de* et quantum qu'en roumain, mais

Exemples :

Trasquedelot (tresquedelot) : Aquo era en un tres gran dampnage et interes del sobredig nostre senhor lou rey, et aussi ben de *trasquedelot* lou pays, et contra Dieus, raso et justicia (*Livre de l'Epervier*, éd. L. Constans, Montpellier-Paris, 1882, III, 1, 141 ; Levy, *Suppl. Wb.*) ; de même *ibidem*, 1, 173 ; Volhem que sia pacte... que valha aras et en *tresquedelot* autre temps endevendor (*ib.*, 1, 1609) ; de même *trasquedelot*, *ib.*, 1, 203 et 1, 212.

Mai(s) que de : *Mai que d'un Anglès cabusso e peris*, Mistral, *Mir.*, I, 249 ; *Mai que d'uno long-tèms accoumpagno d'amour la velo gounflo*, Mistral, *Calendau*, éd. Lemerre, 1887, p. 108 ; Wallensköld, p. 402.

En moins que de : Lors tout soubdain, *en moins que d'un moment*, L'air s'esclaircit et Aquilon cessa (Maurice Scève, *Delie*, 158 ; Huguet, 5, p. 299) ; Il lasche et frappe *en moins que d'un moment* (*Id.*, *ib.*, 343 ; *Id.*, *ib.*, s. v. *moins*).

*

Il est temps d'en venir à notre syntagme *à moins que de*, qui est au centre de cette étude. Tout porte à croire qu'il a été créé en moyen français le plus tôt au xv^e siècle et qu'il s'est imposé au xvi^e. A la différence du français de nos jours, qui ne le connaît normalement que devant l'infinitif et comme conjonction sous la forme *à moins que*, il pouvait se mettre encore au xvi^e et au xvii^e siècle devant un substantif ou un pronom fort. Quelques exemples :

Avec que :

Moi dont la perte est sûre, *à moins que* sa ruine (Corn., *Nicom.*, III, 8, 1096 ; Wallensk., p. 399, n. 3) ; ... les miracles visibles Ne sont point ouvrages possibles *A moins qu'*une immortelle main (Malherbe, III, 3 ').

avec inversion dans l'ordre des deux composants : roum. *decât* (v. p. 256), prov. *cant de*. Ex. :

Cant l'abas de Cistel...
 Lor ac dat lo coselh, negus mot i sona,
Mas cant de l'apostoli, que mot fetz cara trona.
 « excepté le pape, qui fit une figure affligée. »
 (*Croisade Albig.*, éd. P. Meyer, I-II, Paris, 1875, t. I, v. 140 ; Levy, *Suppl. Wb.*, 5, p. 29).
 No i remas cavalier en l'ost, mon essiant
 Que tuit non i anesso, ni bo ardit serjant,
Mos [= mas] can de Savaric et ses barons normands.
 (*ib.*, v. 2055 ; *Id.*, *ib.*)

1. Cité par E. Lerch, *Hist. franç. Syntax*, t. I-III, Leipzig, 1925-34, t. I, p. 238.

Avec de :

Je me voyois perdue, à moins d'un tel otage (Corn. *Rod.*, éd. Les grands écriv. de la France, t. IV, 451). Cette ressemblance ne suffit point pour établir, à moins d'autres preuves, ... un rapprochement fondé (Ampère; Lerch, *o. c.*, p. 238); *A moins de cela* (c. -à-d. : Excepté le cas où il n'aurait eu à choisir qu'entre la pendaison et la fabrication d'aussi mauvais vers), il n'aurait pas dû produire des ouvrages si ridicules (Racan, *Mém. pour la vie de Malherbe*; Littré s. v. *moins*).

A moins se construisant avec *que* ou avec *de*, les conditions sont donc requises pour la création d'un *que de* selon le schéma que nous connaissons. En effet, il ne manquera pas à l'appel. Le voici :

A moins que de devant substantif et pronom :

A moins que d'une reine, il n'a pu s'enflammer (Corn., *D. Sanche*, IV, 5; Littré s. v. *moins*, 80); Ce serait pour Carthage un bonheur signalé. Mais, madame, les Dieux vous l'ont-ils révélé? *A moins que de leur voix* l'âme la plus crédule D'un miracle pareil ferait quelque scrupule (Id., *Soph.*, I, 3; Littré, *ib.*); *A moins que d'une tête*, un si grand corps chancelle (Id. *Othon*, III, 3; Littré); *A moins que de cela*, L'eussé-je soupçonné? (Molière, *L'étourdi*, I, 40; Littré).

Si à *moins* se construit avec *que de* devant subst. et pronom, il n'y a pas de raison pour que cette construction n'apparaisse pas au cas où l'échantil est un infinitif. En effet, celui-ci ne change rien aux prémisses. C'est la forme substantive du verbe, et, anciennement elle pouvait prendre l'article. Il est superflu d'en donner des exemples. Nous nous rappelons qu'au xviii^e siècle les trois constructions avec *à moins* rivalisaient : *que*, *de* et *que de*, et que cette dernière était préconisée par Vaugelas et Thomas Corneille (v. ci-dessus, p. 252, n. 1).

Comment l'analyser? Pour avoir une base, nous allons recourir à notre exemple du français moderne (v. ci-dessus, p. 253) :

Je ne pouvais pas lui parler plus fortement à moins que de le quereller

Nous observons que la proposition est négative, mais c'est là un hasard, parce que *à moins que de*, à *m. que*, à *m. de* se rencontrent aussi dans des propositions affirmatives, comme nous venons de le voir (p. 258). Néanmoins, il me paraît naturel que notre syntagme soit né dans des propositions négatives. Prenons comme point de départ l'exemple que voici : *Je ne vendrais pas ce cheval à moins de 1000 francs*. De là on passe facilement à l'idée : Je ne vendrai pas ce cheval, à moins que l'on me donne 1000 frs, c'est-à-dire : je pose comme condition minimale, sine qua non, le prix de 1 000 frs. Le sens moderne est vite constitué. Originai-

rement, il s'est agi d'un prix, ultérieurement, de tout ce qui peut être assimilé à un prix, une prestation quelconque, un étalon, cas limite, en dessous duquel l'action de la proposition n'aura pas lieu. Si notre raisonnement est juste, les exemples négatifs de notre tournure : *à moins que*, *à m. de*, *à m. que de* et *à moins que*, conj. de subordination, doivent prévaloir à l'époque où elle s'est constituée. Pour mettre cet argument à l'épreuve, il nous faudra examiner les exemples anciens, et à cette fin, nous ferons bien de consulter les glossaires de la collection *Les grands écrivains de la France* (Malherbe, Corneille, La Fontaine, Molière¹, Racine). Voyons donc dans quelle proportion les exemples négatifs (dubitatifs, interrogatifs-exclamatifs à sens négatif) se trouvent par rapport aux positifs et rangeons comme de raison les auteurs par ordre d'ancienneté dans le tableau que voici :

AUTEUR ²	EX. NÉGATIFS	EX. POSITIFS	POURCENTAGE	
			NÉGATIFS	POSITIFS
Malherbe.....	2	—	100	—
Guez de Balzac ³	2	—	100	—
Corneille.....	26	20	57	43
La Fontaine.....	2	1	67	33
Molière.....	14	—	100	—
Racine.....	2	—	100	—
	48	21	70	30

1. Pour Molière, j'ai consulté Ch.-L. Livet, *Lexique de la langue de Molière*, t. I-III, Paris, 1895.

2. Malherbe : ... Ces miracles visibles... *Ne sont point* ouvrages possibles *A moins qu'*une immortelle main (I, 216, v. 174) ; de même : I, 255, v. 10 var.

Guez de Balzac : *à moins que* changer de sexe, elle *ne* saurait empêcher qu'on ne la hâisse (I, p. 204) ; de même : I, p. 22.

Corneille : Je veux bien réserver ce remède au besoin, *Ne faire point* cette offre *à moins que* nécessaire (VI, 373, *Tois.* 449) ; de même : V, 303, VI, 629, VII, 383, I, 194, V, 17, 476, VI, 335, 344, 356, V, 307, VI, 160, II, 162, IV, 169, V, 206, VII, 523, VIII, 406, 436, VII, 61, 67, 437, X, 239 ; Je me voyois perdue *à moins d'*un tel otage (IV, 451) ; de même : VI, 634, II, 14, III, 155, IV, 164, V, 397, VI, 143, V, 560, VI, 277, 613, VII, 222, 588, IV, 161, VI, 148, 333, 334, 576, VII, 531, VIII, 396, 458.

La Fontaine : *A moins que* l'avoir vu, j'ai sujet d'en douter (VII, 80) : de même : I, 171 ; Toute puissance est faible *à moins que d'*être unie (I, 336).

Molière : Et l'on *ne* doit *jamais* souffrir sans dire mot De semblables affronts *à*
Voir note 3, page 260.

Les exemples négatifs dominent donc de beaucoup (70 %), et nous avons tout lieu de croire que notre syntagme s'est constitué d'après le schéma que nous avons tracé ci-dessus (cf. Appendice, p. 265). Je ne suis pas le premier à voir dans *que de* deux particules comparatives. Littré m'a devancé, mais, bien entendu, sans fournir d'arguments à l'appui. Voici ce qu'il dit (s. v. moins, 8°) :

« A moins que de, avec un substantif, au-dessous de, pour quelque chose de moindre (cette locution, irrégulière d'ailleurs, ne s'explique que par le pléonasme du *que* qui suit les comparatifs, avec le *de* archaïque qui les suivait autrefois et qui les suit aujourd'hui en quelques cas avec *moins* et *plus*) : A moins que d'une reine, il n'a pu s'enflammer. » — Il est clair que dans cet exemple le sens primitif allégué par Littré prédomine. Il est pourtant teinté du sens dérivé impliquant une condition *sine qua non*.

*

Il s'est pourtant trouvé quelqu'un pour contredire Littré, quelqu'un de taille, à savoir Adolf Tobler dans son article *A moins* (*Verm. Beitr.*, III, p. 111 ss.). Pour bien comprendre Tobler, il faut se reporter à son article justement renommé *De ein « logisches Subject » einführend* (o. c., I, p. 5 ss.), dont je vais relever les principaux points :

Il n'est pas douteux que dans un exemple tel que anc. franç. *Il a fait que gentiex rois Et que sages et que cortois* Cleom., 15127, les *que* ne correspondent au franç. mod. *ce que* et qu'il ne faille comprendre *il a fait ce qu'un gentil roi, etc. fait* (à suppléer du premier membre de la phrase). Cela ne tient pas à une particularité du verbe *faire*, mais s'applique tout aussi bien à d'autres verbes, *estre* notamment p. ex. *c'est un grand tresor que la santé*, où il faut suppléer *est* (*que la santé est*). *Santé* est le sujet, mais rien n'em-

moins qu'être un vrai sot (*Sgan.*, sc. 17); de même : *Fâch.* II, 2; *Amph.* II, 1; *Dép. am.* II, 2; *D. Garc.* II, 6; *Amph.* II, 6; *Pourc.* I, 4; *Psyché* I, 1; *Dép. am.* I, 1; *Dép. am.* II, 2, *D. Garc.* II, 6, *Amph.* II, 6, *Fem. sav.* V, 1, *Dép. am.* I, 2.

Racine : *A moins que d'être insensible*, Pouvoit-on *n'être point* troublé ? (IV, 67); de même : II, 155.

3. Guez de Balzac, *Les premières lettres*, éd. H. Bibas-K. T. Butler, t. 1-2, Soc. des textes français modernes, 70 et 72, Paris, 1933-1934. — On est d'accord pour attribuer à Guez de Balzac une grande influence sur la formation de la langue classique. Il n'est pas impossible que *à moins que* lui doive sa bonne fortune à en croire Sorel, *Conn. des livres*, 1671, p. 361 : « Quand les premières œuvres de Balzac furent mises à jour, ... ses plus agréables façons de parler furent suivies; son *à moins que* fut trouvé si beau qu'on s'en servit partout. » Livet, *Lex. de Mol.* s. v. *moins*

pêche un infinitif de remplir cette fonction. Partons de : *C'est moult plaisans nons que* (attribut) *Sarete* (sc. *est*). On peut tout aussi bien dire en changeant l'analyse grammaticale : *C'est moult plaisans nons que* (sujet ; sc. *est*) *de Sarete* ou avec un infinitif : *Car c'est trez bon office que d'estre boutillers*. Jusqu'ici, nous sommes d'accord, et sans aucun doute, l'analyse de Tobler est entièrement applicable à cet autre nexus dont j'ai parlé au début de cet article, le nexus non-comparatif (v. plus haut, p. 252, n. 2 fin).
Ex. :

C'est une chose bien sérieuse *que de mourir* ; Ce que c'est *que de nous* ; Si j'étais *que de vous* ; Ce n'est pas ce qu'on pense *que d'entrer* chez les Dieux (La Font., *F.*, XII, 11).

Selon Tobler, il faut donc comprendre ainsi : *que* est le pron. relatif sujet, *de* la préposition qui marque la séparation, l'éloignement, l'origine (allemand. *von-her*). Dans la subordonnée raccourcie, il faut suppléer une forme du verbe *être*.

Tobler ne s'est pas arrêté là. Suivant la pente de son raisonnement, il a aussi voulu appliquer son analyse à notre *que de* comparatif. Mais ici, dans la comparaison d'égalité d'abord, il doit changer un peu sa manière de raisonner : Le *de* + inf. est sans doute toujours le sujet logique de la proposition abrégée (plutôt complément circonstanciel indiquant l'origine), *que* par contre n'est pas pron. relatif, mais adjectif relatif (= *quam*, *ut*) : *qui vous rend si hardi que de m'interroger*, proposition qui « unzweifelhaft » doit être complétée ainsi : ... *si hardi que (il est hardi) de m'interroger*.

Malgré ce « unzweifelhaft », on ne peut pas se méprendre sur l'embaras, la gêne qu'éprouve Tobler surtout quand il aborde la comparaison d'inégalité. Par acquit de conscience, il laisse entrevoir une autre explication, « à laquelle la grammaire historique n'aurait rien à objecter ». Un exemple tel que celui-ci : *à moins que d'être fou* (il n'est pas possible de raisonner de la sorte) se laisserait comprendre ainsi : « ... es bedeutet, bei Weniger, d. h. wenn nur Geringeres gegeben ist, als Tollsein (ist)... » (o. c. I, p. 17). Tobler se rapproche donc de Littré (et de moi), mais il faut signaler une différence notable : T. considère seulement *que* comme conjonction comparative d'inégalité. Selon lui, *de* serait originairement la préposition marquant l'éloignement (allemand. *von-her*), tandis que pour Littré et pour moi *que de* représente un cumul de deux particules comparatives. Tobler balance donc entre les deux analyses. Ce qui lui fait rejeter celle de Littré, c'est la considération que voici : « Wichtig aber und sehr

gëeignet die Überzeugung von der Richtigkeit seiner Deutung (celle de Littré) zu erschüttern ist die, wie es scheint, von Littré und von andern übersehene Tatsache, dass dieses *à moins de* der alten Sprache in dem Sinne von 'bei weniger (bei schwächerer Ursache) als' (obs!) noch ganz unbekannt zu sein scheint, wolh aber 'bei Abwesenheit von' eigentlich 'bei Minderung um' heisse... » — Tobler est donc d'avis qu'un exemple tel que *Et si funda en Engletiere El tans qu'il fut a moins de 'giere, Sainte Marie de Redinges* représente le prototype du français moderne *à moins de* 'excepté le cas où'... : *à moins de cela, il n'aurait pas dû produire des ouvrages si ridicules.*

*

Que penser maintenant de l'analyse que Tobler a faite de *à moins de cela, il ne devait pas...* : 'bei Minderug um', 'bei Abwesenheit von'? Dans cet exemple-là, elle pourrait peut-être fonctionner, mais il n'y a pas que celui-là, il y a aussi les autres comparatifs, p. ex. *avant de* (*avant que de*). Ici elle tourne à vide. D'ailleurs, si Tobler avait vu juste, il n'y a pas de raison pour que la proposition principale soit négative plutôt que positive. Or, nous avons vu (p. 259) que les propositions négatives ont une écrasante majorité anciennement. Qu'il y ait des propositions affirmatives ultérieurement, une fois la locution constituée avec le sens 'excepté le cas où...', n'a rien d'étonnant. C'est ce qui est arrivé à anc. franç. *ne... mais que* 'excepté' ². Il faut partir du sens 'plus' que *mais* a dans notre ex. (p. 254) : *Mais de quarante teises del mur en abatrai*. Après ou avec négation, *mais que* prend la signification 'excepté', 'hormis' : *Ne li faut chose... mais que santé dont il est desirrans*. Ce qui nous importe, c'est que, une fois constitué, ce sens de *mais* (*mais que*) peut apparaître aussi après ou dans une proposition positive. Ex. : *Ses peres est frans et cortois, Mes que d'avoir a petit pois* (= poids).

A moins que de a évolué suivant la même ligne que *mais que* et conserve le sens 'excepté le cas où'... aussi avec proposition positive.

Mais, dira-t-on, quel rapport y a-t-il alors entre *à moins que de* et le *à moins de* 'sans' (v. p. 262) allégué par Tobler? Aucun, répondrai-je. Cette locution-ci, le français l'a laissé tomber. Elle n'a pas été transmise à la

1. Ce qui correspond en provençal, c'est exactement, abstraction faite de la différence étymologique entre *ab* et *à*, *ab menhs de* : *sella ab menhs d'arçons* 'selle sans arçons' (Raynouard).

2. V. Tobler, *o. c.* III, 2e éd., 86 et suiv.

langue moderne. Tobler n'a pas trouvé le prédécesseur de notre syntagme pour la simple raison que sa recherche ne va pas au-delà de l'ancien français, tandis que nous avons tout lieu de croire que *à moins que de* comparatif est né au xv^e ou au xvi^e, au plus tard au début du xvii^e siècle. A mesure que son analyse progresse, l'embarras de Tobler augmente. Il lui faut expliquer le *que* du syntagme *à moins que de*, mais comme son analyse l'oblige à voir dans *de*, seul justifié, la préposition de l'éloignement, de la différence (allem. *um*), il s'en tire tant bien que mal en considérant le *que* (de *que de*) comme la particule comparative : « So, meine ich denn, heisst auch das nfrz. *à moins de* nicht 'bei geringerer Ursache als' (obs!), sondern 'bei weniger um, bei Wegfall, bei Ausschluss von'. Ist dem so, dann ist *de* und nicht *que* das ursprünglich einzig gerechtfertigte und das Auftreten von *que* an seiner Statt erst daraus zu erklären, dass es üblich geworden war das vergleichende *de* nach Komparativen in fast allen Fällen mit *que* zu vertauschen (o. c., III, p. 118) ». — Le *que* comparatif, que Tobler a expulsé par la porte, revient par la fenêtre.

La renommée bien justifiée dont jouit Tobler a empêché les grammairiens de voir clair et a désarmé leur critique. Wallensköld cite Tobler et l'approuve : « A côté de la signification 'à un prix au-dessous de', la locution *à moins de* en présente une autre, équivalant à peu près à 'sans (une certaine condition)', où *de* n'est pas la préposition comparative, mais sert à indiquer la mesure de la différence » (o. c., p. 398, n. 3). De même, E. Lerch cite Tobler en l'approuvant : « ... *A moins que d'une tête un si grand corps chancelle* 'Bei Abwesenheit eines Hauptes', 'Wenn er kein Haupt hat' (hier wird die richtigkeit der Toblerschen Auffassung besonders deutlich : 'schon bei weniger als (obs!) einem Haupte schwankt ein so grosser Körper' wäre sinnlos... ») (o. c., I, p. 239) ¹. — Lerch n'a

1. Lerch n'est pourtant pas tout à fait convaincu. A un autre endroit (o. c., I, p. 240), il retire de la main gauche ce qu'il a donné à Tobler de la main droite : « Wenn auch *à moins de* usw. ursprünglich 'bei Abwesenheit von' bedeutet und erst sekundär als 'bei weniger als' (obs!) aufgefasst wurde (wie die Ersetzung des *de* durch *que* oder *que de* beweist), so scheint es doch unzweifelhaft, dass es in einigen Fällen in letzterer Bedeutung gebraucht ist. So in dem von Littré kürzer zitierten Beispiel Corn., *D. Sanche*, IV, 5 : *Et depuis que mon coeur est capable d'aimer, A moins que d'une reine, il n'a pu s'enflammer* 'bei weniger als einer Königin konnte es sich in Glut geraten' ».

De même, E. Gamillscheg ne paraît pas tout à fait décidé. D'une part, il refuse de voir un échantil après *plus* et *moins* : « In Sätzen wie *il est plus de minuit, cela coûte moins de dix francs* sind die mit *de* eingeleiteten Substantiva nicht Vergleichsgegenstände, sondern bezeichnen den Ausgangspunkt der Zählung » (o. c. p. 57), de l'autre (p. 735),

pas pensé au fait que le sens 'excepté le cas où', après s'être consolidé dans les phrases négatives, peut aussi par l'obscurcissement de *moins* s'implanter dans les positives (v. ci-dessus p. 262).

Il me semble hors de doute que le mérite d'avoir trouvé la bonne solution du problème à *moins que de* + inf. revient à Littré et non à Tobler ¹.

Nous voilà au terme de notre aperçu historique. Je souligne historique, parce qu'il est évident qu'il ne doit pas beaucoup intéresser quelqu'un qui s'attache à faire la description synchronique de quelque côté du français moderne. Pour celui-ci, le complexe *que de* ne présente qu'un intérêt stylistique en ce sens qu'il est archaïque et que, en comparaison de *à moins de* + inf., il donne un air un peu vétuste et guindé au style. La particule *de* (peut-être pas *que* entièrement) de notre nexus est un mot outil selon Ferd. Brunot, n'est que d'un emploi formel, dirait G. Gougenheim (cf. son lucide et important article *Y a-t-il des prépositions vides en français ?*, Le Français moderne, t. 27, 1959, p. 17).

APPENDICE.

Dans son étude déjà citée, Albert Henry avertit les chercheurs du danger qu'il y a de conclure d'une langue à une autre (*o. c.*, p. 2). Bien sûr ! Comparaison n'est pas raison. Mais au cas où les deux langues offrent une tournure, un syntagme qui se développe suivant la même ligne, étape par étape, il y a beaucoup d'instruction à tirer d'une confrontation. Il se trouve que le suédois possède une tournure *med mindre än att*, qui, à beaucoup de points de vue, présente une frappante ressemblance avec le français à *moins que de* + inf. et à *m. que*, conjonction.

Puison dans le Dict. de l'Académie suédoise s. v. *mindre* 'moins'

il prétend carrément que *de* ou *que* après *à moins* introduisent l'échantil : « *A moins que* (la conjonction) ...ist eine Weiterbildung von *à moins que* oder *a moins de* 'um weniger als' (obs!), mit der Art der unterordnung des ungleichen Vergleichsgegenstandes, §12. *Je sais qu'à moins d'une couronne sur la tête, je ne saurais seconder votre mérite* (Rostand) 'Um weniger als eine Krone auf dem Haupte'. » Ce qui suit montre clairement qu'il analyse notre *que de* correctement : « Dann als Kreuzung von *à moins de*, der alten Art der Unterordnung des Vergleichsgegenstandes, mit *à moins que* mit der gebliebenen Art der Unterordnung, entsteht dann *à moins que de*. — Je pense que c'est le Gamillscheg de la page 735 qui a raison. Il n'y a rien à objecter, sinon que le cumul *que de* n'est pas si récent, mais date des premiers temps de l'ancien français.

1. Il n'est que juste de dire que, le plus souvent, c'est Tobler qui a raison contre Littré.

quelques exemples qui montrent ce parallélisme entre le suédois et le français :

« 1. Dans l'expr. : qch. se produit *för* 'pour' (ou *av*) *mindre* 'moins' ou *icke för* ou *med mindre* : Vinden ven, och regnet piskade. Både människor och djur visste, att det inte kunde bli vår *med mindre* 'Le vent sifflait et la pluie fouettait. Aussi bien les gens que les bêtes savaient qu'il n'y aurait pas de printemps à moins'. »

Les rédacteurs du *Dict. Ac.* donnent la définition suivante de *för mindre* ou *icke* (c'est la négation) *för* ou *med mindre* : « indiquant qch... comme cause plus que suffisante, respectivement comme la moindre cause possible dans le cas en question. » — On voit que cette définition convient tout aussi bien au franç. à *moins*.

« 2. *mindre* : Man använder numera avsevärt *mindre* av den varan 'On consomme maintenant beaucoup *moins* de cette marchandise.' »

3. pour faire ressortir que l'expression suivante dénote une très grande (ou trop grande) quantité : Jag har nu skrivit *inte mindre än* fem brev 'Je n'ai écrit maintenant *pas moins de* cinq lettres'.

4. L'expression *med mindre än att* (autrefois aussi reliée à un infinitif au moyen de l'indicateur *att* corresp. à allem. *zu*, angl. *to*, maintenant exclusivement employée devant une subordonnée) : Det går *inte* (nég.) *med mindre än att* Ni anstränger er på allvar 'cela n'ira pas à *moins que* vous (ne) fassiez un effort sérieux'. »

Quelles leçons pouvons nous tirer de cet exposé ?

Nous avons constaté que l'on peut toujours discuter sur la nature de *que de* du français à *moins que de*. Le suédois *med mindre än att* n'admet qu'une interprétation. *Än* [ɛn] est une conjonction comparative (corresp. à angl. *than*, allem. *denn, dann* : A är större *än* B ; originairement : « A est grand, puis vient B »). Le suédois vient donc à l'aide de ceux qui pensent que le *que* du français à *moins que* conj. (à *m. que de + inf.*) est une particule comparative.

Nous avons aussi constaté (v. p. 260) que l'expression française s'est constituée dans une phrase négative. C'est le cas du suédois aussi à cette différence près que *med mindre än att*. doit toujours être accompagné d'une négation.

Finalement, il faut faire ressortir encore une similitude. Après à *moins que* conj. un *ne* dit pléonastique se glisse facilement dans la subordonnée, mais peut aussi être omis. Ce *ne* est dû à la contamination de deux pensées, l'une négative, l'autre positive. Les puristes suédois condamnent cette négation parasitaire, ce qui ne l'empêche pas d'apparaître dans le style relâché : *En förskingrare kan inte kasta skugga på den kår han tillhör*—

med mindre/än att/han inte (neg. pléonastique) *håller om ryggen av kollegerna*
 « Un dissipateur ne peut pas jeter du discrédit sur le corps auquel il appartient, à moins qu'il ne soit soutenu par ses collègues. »

Notre conclusion de ce qui précède sera que la pensée linguistique a suivi la même pente en suédois qu'en français.

Note additionnelle. Comme je l'ai déjà dit (v. p. 260, n. 3), il ne m'a pas semblé exclu que Guez de Balzac ait été pour quelque chose dans l'expansion des syntagmes à *moins que* (*que de*) + inf. et à *moins que* conj. au sens moderne 'excepté le cas où...' Aux exemples des *Premières lettres*, je peux maintenant ajouter ceux des *Lettres choisies*, A Leiden, chez les Elzeviers, 1652, ce qui porte leur nombre à six. Les voici :

Vous n'en fussiez pas party à *moins que* d'aller faire une teste à toute la Chrestienté *Premières lettres* I, p. 22 ; ...à *moins que* changer de sexe, elle ne sçauroit empescher qu'on ne la haïsse *Ib.*, p. 204 ; S'il n'y a pas moyen d'en jouir, à *moins que* d'estre boiteux, je renonce à l'usage de mes jambes *Lettr. chois.*, p. 61 ; Et vous ne pouvez me faire oublier deux si bonnes heures et si cheres à mon souvenir, à *moins que de* me faire perdre la mémoire *Ib.*, p. 152 ; Et à *moins que* ce fust vous-mesme qui preschassiez dans votre Chapelle, il me seroit bien difficile de partir de mon Hermitage *Ib.*, p. 139 ; A *moins que* cela, je n'avoit garde de manquer à vous escrire *Ib.*, p. 247.

Nous observons que notre syntagme est accompagné d'une négation ou d'un mot quasi-négatif (*Lett. chois.*, p. 139) dans tous les exemples.

Balzac nous intéresse aussi parce qu'il présente deux exemples au sens primitif 'à moins' (type : on deviendrait fou à *moins*), sens impliquant une cause plus que suffisante, pour que l'action se déclenche :

A *moins que* cela, un Athenien seroit devenu Barbare *Lettr. chois.*, p. 84 ; A *moins que* cela, les plus gens de bien des Poëtes ont fait des imprécations contre le Sort *Ib.*, p. 291.

Si la négation s'ajoute à ce type d'exemples, on conçoit facilement comment le sens dérivé 'excepté le cas où...' a pu naître. Le passage est bien illustré par l'exemple déjà cité (*Lettr. chois.*, p. 247), où il nous semble toucher du doigt la transition du sens primitif au sens dérivé :

Une Fluxion, qui durant six semaines a fait de ma teste une fontaine ; une Colique qui est venuë en suite me déchirer les entrailles ; Mille facheuses occupations, qui m'ont accablé en mesme temps, sont-ce, à vostre avis, d'assez justes excuses de mon silence ? A *moins que* cela, je n'avois garde de manquer à vous escrire.

Uppsala.

Paul FALK.